

Véronique Bedin & Laurent Talbot (éd.)

Les points aveugles dans l'évaluation des dispositifs d'éducation ou de formation

Peter Lang

Véronique Bedin & Laurent Talbot (éd.)

Les points aveugles dans l'évaluation des dispositifs d'éducation ou de formation

Laurent Talbot et Véronique Bedin

Introduction

Cet ouvrage collectif¹ fait suite à l'organisation d'un symposium réalisé dans le cadre du congrès international de l'Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation (AREF) qui s'est tenu à Genève (Suisse) au mois de septembre 2010. Il s'est intéressé à l'évaluation des dispositifs d'éducation et de formation, sujet toujours en débat aujourd'hui, tant au niveau des travaux de recherche en sciences de l'éducation que des pratiques d'évaluation effectives. La thématique de notre symposium avait plus précisément pour thème l'étude des points aveugles dans l'évaluation des dispositifs d'éducation et/ou de formation; notions, concepts qu'il convient de préciser dans un premier temps.

Nous avons défini la notion d'évaluation à partir des recherches de Lecointe (1997), de nos propres travaux antérieurs (Bedin, 2007, 2008, 2009; Bru & Talbot, 2007; Talbot, 2006, 2008, 2009), qui ont été complétés par ceux des auteurs associés à cette publication. L'ensemble des références retenues, en valorisant une approche ouverte et plurielle, sous réserve que «certaines» conditions soient respectées, permet de poser que l'évaluation est:

- mesure et objectivation (comparaison et constat);
- régulation (auto et co-réflexivité, coordination, référentialisation);
- valeur (*ex valuer*, caractéristique ou principe considéré comme préférable à d'autres²);
- sens (signification et direction);
- évolution (caractère dynamique du processus évaluatif);
- pratique d'intervention et d'accompagnement, dans une perspective praxéologique;

1 Dominique Broussal, maître de conférences à l'Université de Toulouse II – Le Mirail (France), a pris en charge la mise en forme du manuscrit.

2 Voir Rey dans le premier chapitre de cet ouvrage.

- conseil (au sens de délibérer et de tenir conseil, d'aider à décider et de donner conseil);
- différente du contrôle (norme de référence consubstantielle au processus et non extérieure et antérieure);
- différente du jugement (porte sur des objets liés à l'éducation et à la formation pour ce qui nous concerne ici et pas directement sur des sujets).

Le terme de «dispositif», quant à lui, est compris dans un premier temps au sens de Figari (2006, p. 24), c'est-à-dire le produit lui-même tel qu'il est donné à voir (organisme, filière, curriculum...), mais également la manière d'agencer qui renvoie alors à sa construction (procédures de pilotage, processus décisionnel, participation des acteurs...). Cette définition peut-être complétée par celle donnée par Foucault, précisée dans l'introduction du cinquième chapitre de cet ouvrage écrit par Carette et Kahn. Ainsi, l'expression que nous employons, «l'évaluation des dispositifs», intègre de fait l'évaluation dans les dispositifs. La notion de «dispositif» renvoie donc à une diversité d'éléments ainsi qu'aux liens que l'on peut établir entre ces éléments. Elle fait alors référence aux processus (les liens, l'action de disposer, d'arranger et de combiner) ainsi qu'aux produits constitutifs de ces processus (les éléments). Elle englobe donc des réalités d'objets et de natures très différents qui rentrent en tension à travers deux paradigmes. L'un, objectif et rationnel, lié aux éléments et aux produits d'un côté. L'autre, plus subjectif, s'attachant aux processus, aux constructions en cours et aux acteurs. Notre ouvrage reflète bien cette diversité et ces tensions puisque les dispositifs qui y sont évoqués constituent un ensemble relativement hétérogène, allant du dispositif PISA³ dans le premier chapitre écrit par Rey à un projet éducatif local dans le dernier chapitre écrit par Bedin et Talbot.

La réflexion menée est contextualisée au champ de l'éducation et de la formation (Baillat, 2008). Nous définissons «l'éducation» à partir de son étymologie (*ex ducare*), c'est-à-dire tout processus qui permet de «conduire hors de», hors de l'état de nature pour conduire à l'état de

3 Le programme PISA (acronyme pour «*Programme for International Student Assessment*» en anglais, et pour «Programme international pour le suivi des acquis des élèves» en français) est un ensemble d'études menées par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et visant à la mesure des performances des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. Leur publication est triennale.